

Bonnes nouvelles

Mullaly n'est pas encore parti (départ de Ford programmé le 1^{er} juillet 2014) mais il est bien là pour mettre la pression sur les salariés. Et ses dernières déclarations sonnent comme une menace pour calmer d'éventuelles ardeurs revendicatives.

Il a récemment insisté sur le bas niveau des ventes en Europe et sur la surcapacité de production actuelle. Il a expliqué que quelques usines avaient fermé et que si la situation actuelle perdure, alors d'autres fermetures pourraient être nécessaires.

Peu importe si le marché mondial de l'automobile est en hausse, si les chiffres de ventes sont optimistes au point de prévoir des records pour la décennie qui vient. Peu importe l'importance des sacrifices imposés aux salariés de partout ou si les dégâts sociaux sont déjà énormes. Peu importe si la logique de rentabilité n'améliore en rien la santé de l'économie du point de vue de l'intérêt des populations.

La seule chose qui compte pour ces patrons c'est la marge bénéficiaire, c'est le niveau de profit ou encore la somme de dividendes distribués dans la poche des gros actionnaires.

On voit bien que cela ne s'arrête jamais. On est dans une spirale infernale. Les attaques succèdent aux attaques (salaires, emplois, conditions de travail) et les reculs sociaux s'accumulent au fil des années. Pendant ce temps les profits ré augmentent et les dirigeants comme Mullaly s'octroient des revenus spectaculaires.

Pourquoi ces dirigeants changeraient-ils de politique. Tant que ça roule il n'est pas question pour eux de relâcher la pression. Il y a une propagande forcenée pour nous faire accepter les « temps difficiles », pour qu'on se taise, pour nous faire croire qu'il vaut mieux baisser la tête pour limiter la casse.

Nous refusons à nous y résigner. Les syndicats ouvriers tirent au contraire la sonnette d'alarme. Une demande de rencontre a été envoyée au Préfet et pouvoirs publics pour dénoncer la situation actuelle. Il faut agir maintenant.

La Cgt-Ford propose d'organiser une action fin juin pour exprimer publiquement et largement que notre site est en danger et qu'il est temps de relancer la bataille pour défendre nos emplois. Il ne faut surtout pas attendre.



RAS LE BOL DU CHÔMAGE

Les 112 000 heures de chômage partiel seront atteintes courant juin. Comme c'est le cas depuis le début de l'année, la direction continue de distribuer allègrement les jours de chômage pour juin, juillet, août. Pour les précisions voir le compte-rendu de la réunion CE du 26 mai.

Le pli est pris ? En tout cas la direction prévoit bien 138 000 heures de chômage pour le second semestre, soit encore plus ! Nous devrions avoir encore durant toute l'année ces séances où on nous dit quand venir travailler et quand rester à la maison.

La flexibilité comme les patrons en rêvent, tout ça fait avec le soutien très discutable des pouvoirs publics. Des sommes importantes (indemnités et exonérations de cotisations sociales) soient plusieurs millions d'euros, sont distribués à la multinationale qui continue d'engranger des milliards de dollars de bénéfices ! C'est dingue, non ?

Le pire, c'est que cela ne règle en rien notre avenir car le risque est important que ces périodes de chômage continuent pour 2015. En effet, on ne voit pas comment l'activité prévue puisse occuper l'ensemble du personnel dès le 1^{er} janvier prochain.



DÉMARRAGE EN FANFARE !

Grande nouvelle, le DCT commence officiellement sa production le 2 juillet, jour du « job one ». Il devrait y avoir 12 jours de production avant... 6 semaines d'arrêt pour cause de congés et de chômage !

On avait connu l'année dernière le faux-job one pour la 6F35, la direction renouvelle un drôle de démarrage pour le DCT.

C'est sûr ça donne confiance.

ÇA FAIT MAL !

C'est le moment de déclarer nos revenus pour les impôts 2013. Et là, encore plus que d'habitude, nous devons déclarer beaucoup plus que ce que nous gagnons en réalité.

C'est la conséquence de la loi récente qui nous oblige d'inscrire comme perçues les cotisations patronales pour les frais de mutuelle.

Cela met légitimement en colère tous ceux qui voient leur salaires quasi-gelés et leur pouvoir d'achat en baisse importante depuis des années.

Gouvernements et patronat collaborent pour nous faire les poches. C'est terrible de conséquence. C'est comme pour tout, plus le temps passe et moins ça va pour nous. C'est le résultat des attaques répétées contre la protection sociale.

La multiplication des cadeaux au patronat (exonérations diverses des cotisations sociales, baisse des impôts sur les sociétés, plan compétitivité, pacte de responsabilité ...) c'est toujours moins de financement pour les caisses de la sécurité sociale et c'est toujours les salariés et la population qui finissent par payer ... à la place du patronat.

Nous avons bien des comptes à régler avec ces politiques libérales qui flinguent la sécu. C'est le contraire qu'il faut pour améliorer le système de protection sociale : augmentation des salaires, embauches, arrêt des exonérations de cotisation sociales pour le patronat.

ESPIONNAGE SYNDICAL ?

Vous avez pu les lire sur notre site internet, nous avons envoyé des courriers au Préfet et aux élus de la Région, avec la signature des syndicats CGT, CFTC, CFDT et FO, afin de les alerter sur la situation de FAI et d'obtenir de les rencontrer dans une réunion type comité de suivi. Cette démarche à l'initiative de la CGT se voulait collective avec la participation de tous les syndicats y compris celui des cadres et maitrises.

La CFE/CGC a donc participé à nos réunions et a proposé des modifications à ces courriers que nous ne pouvions pas valider tant elles les vidaient de leur substance. A la suite de cela, la CFE/CGC nous a informés qu'elle allait rédiger ses propres courriers, tout en précisant dans les siens, qu'elle ne se joint pas à ce que nous écrivons dans les nôtres, notamment en ce qui concerne la mobilisation. Cette précision est importante pour nous car c'est à se demander si ce syndicat était dans nos réunions dans le but d'une démarche collective ou si c'était dans un autre but plus inavouable. Et FO, lors de notre dernière réunion, tout tranquillement, nous explique qu'ils signeront également le courrier que fera la CFE/CGC. Surprenant...

COLLECTE POUR NOTRE CAMARADE

La collecte pour Jean-Pierre est toujours en cours. Les jours de chômage et les ponts du mois de mai ont plutôt compliqué la tâche.

Nous vous rappelons donc que vous pouvez toujours vous adresser notamment aux militants de la CGT et à ses copains de boulot. Nous remettrons ensuite l'argent récolté à la famille de Jean-Pierre.

CFE/CGC ET DIRECTION MAIN DANS LA MAIN,

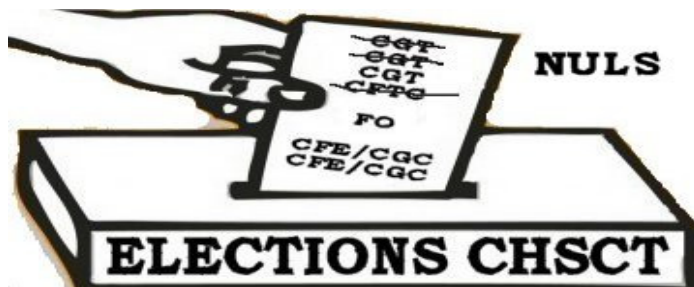
C'EST PRATIQUE POUR LES MENOTTES

Suite aux dernières élections du CHSCT, la direction vient au secours de la CFE/CGC qui n'avait même pas réussi à remplir ses bulletins afin de voter... pour elle-même. On en rigole encore.

Alors la direction tente un passage en force illégalement en provoquant une réunion en vue de refaire des élections partielles. Le code du travail n'a prévu d'élections partielles que dans l'hypothèse où un membre du CHSCT cesse ses fonctions, pas lorsqu'un ou des sièges sont vacants par manque de voix. Sinon, pourquoi voter ?

A coup sûr, la direction ne se serait pas portée à notre secours si c'était la CGT qui avait voté nul ou comme des nuls (rayez la mention inutile). Et si la CFE/CGC joue les victimes aujourd'hui, c'est qu'elle a la mémoire courte, car des sales coups qu'elle a fait envers la CGT, on en a des tonnes d'exemples dans nos valises !

Au final, à la réunion convoquée par la direction hier matin, les élus du collège désignatif (élus CE et DP de la CGT et de la CFTC) ont demandé et organisé un vote malgré la pression mise par la direction pour l'éviter : « pour ou contre l'élection partielle du CHSCT pour les 2 sièges vacants des 2^{ème} et 3^{ème} collèges ». Sur 19 élus pouvant voter, seuls les 13 élus CGT et CFTC ont pris part au vote. Résultat : 13 voix contre l'élection partielle du CHSCT qui par conséquence n'a pas eu lieu.



EXPLICATION TOUT SIMPLEMENT

Dans un tract non daté de la semaine dernière, Fo se pose une question. Puisqu'il y a une salariée de plus au CE, pourquoi n'est-il pas ouvert le mercredi ? Tout d'abord, rappelons au syndicat Fo qu'il a deux élus au CE et un membre au bureau du CE, ce qui devrait lui permettre d'obtenir des réponses.

Mais comme on est sympas, on va utiliser leur mode de communication le temps qu'ils apprennent. Alors effectivement, un des objectifs du CE est d'ouvrir le mercredi mais il y a des obstacles à cela. Une salariée est revenue en mi-temps thérapeutique d'une longue période d'absence, une autre est en CDD et les salariées du CE ont des contrats de travail à 4 jours par semaines qui datent de bien avant l'équipe en place actuellement.

Donc, si tout le monde souhaite que le CE soit ouvert le mercredi, c'est à tous les élus CE de trouver des solutions. Lorsqu'on est élu, on peut se poser des questions mais on peut surtout essayer d'y répondre ensemble.